

Contrat d'engagement solidaire :

Pain octobre 2023 septembre 2024



Livraison uniquement sur Saint-Omer

Le présent contrat est passé entre :


Le boulanger	L'adhérent.e de l'AMAP ou Amapien.ne
Les pains de la Tamelière Bruno Lepreux 277, Rue Haute 62129 Clarques SaintAugustin	Mail Tél

Ce contrat s'inscrit dans la charte des AMAP et répond aux conditions générales de l'AMAP de la Morinie
 Responsable bénévole : Gaëlle Charoy 06 74 51 50 45 gaellecharoy@yahoo.fr

Etabli duau 24/09/2024

Avec(0 à 4) joker(s) et 2 semaines sans livraisons au libre choix des pains de la Tamelière.

Soit un nombre de livraisons :

	Semaine	Quinzaine semaine A	Quinzaine semaine B	Mois (première livraison du mois)	Nombre d'unités X nombre de livraisons X prix unitaire
Pains En alternance (campagne, multigrains, levain) 3 € pièce					
Pain spécial 4 € pièce					
Petit épeautre 500g 4,20 €					
Pain complet 500g 3,50 €					
Baguette campagne 400g 2,20 €					
Pain burger 110g 1,00 €					
Pain de mie 500g 3,20 €					
Brioche 500g Nature ou raisins ou chocolat 6 € pièce					
Briochette 90 g Nature ou raisins ou chocolat 1 € 70 pièce					

Soit la somme totale de

Le règlement de la totalité de la somme due se fait par chèques à l'ordre de **Lepreux Bruno** à la remise du présent contrat. Un paiement fractionné en chèques est possible. Nombre de chèques :

A..... le

Le boulanger

L'Amapien.ne

Pour l'AMAP de la Morinie